

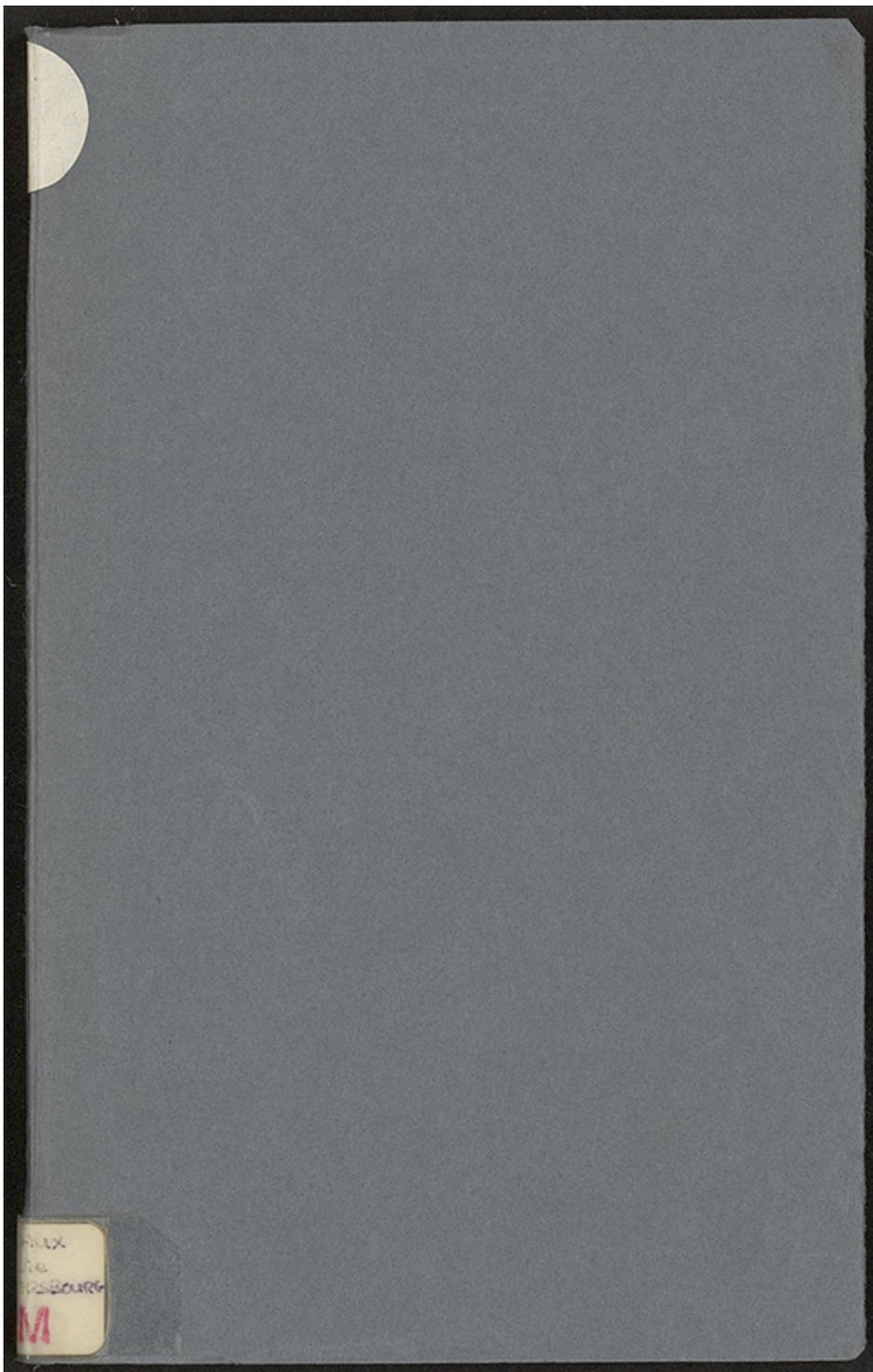
Bibliothèque numérique

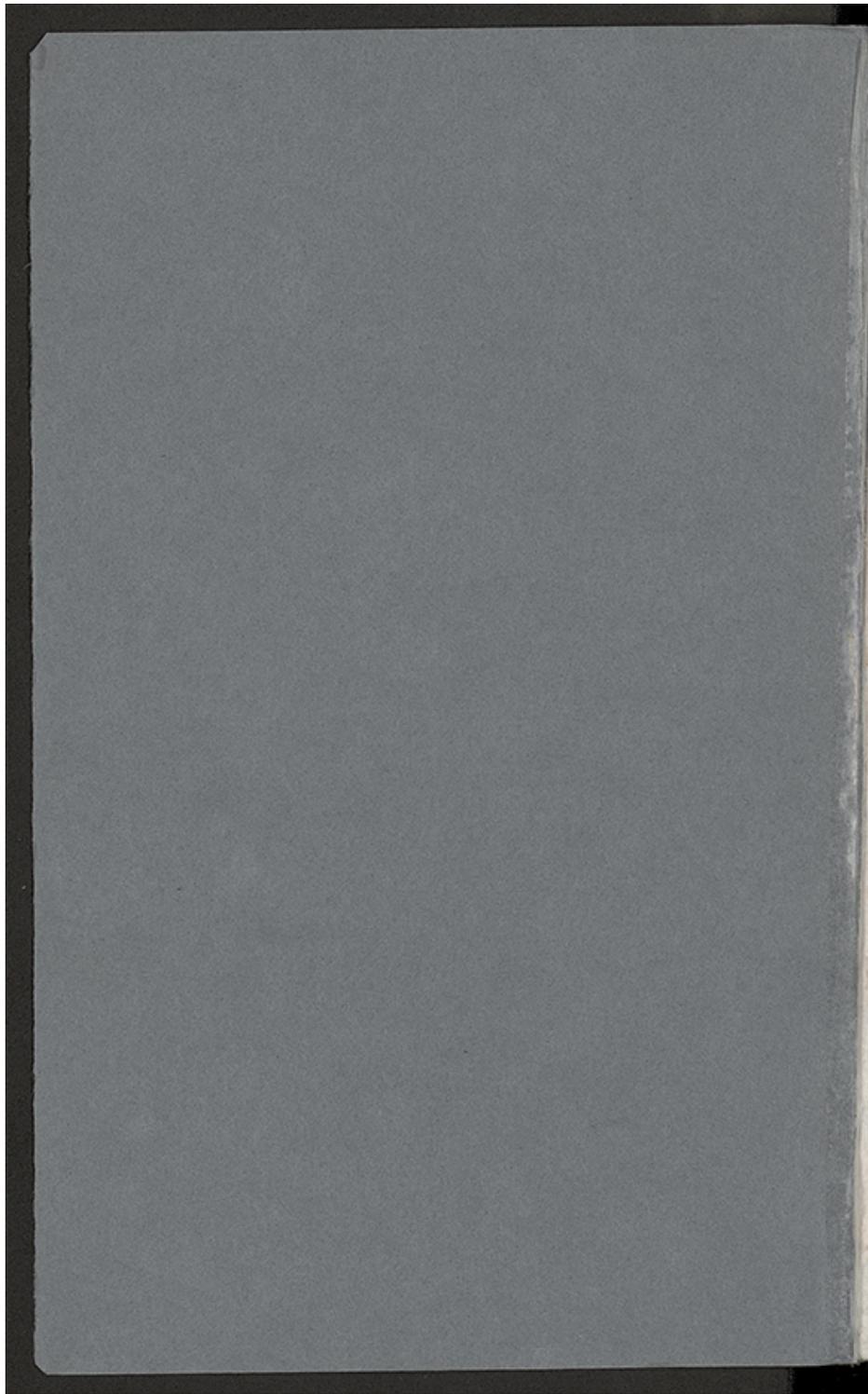
medic@

Dugour, Antoine Jeudy. Mémoire sur l'état actuel de l'hôpital impérial des pauvres malades à Saint-Pétersbourg, avec des détails sur la nouvelle institution des Veuves de la charité

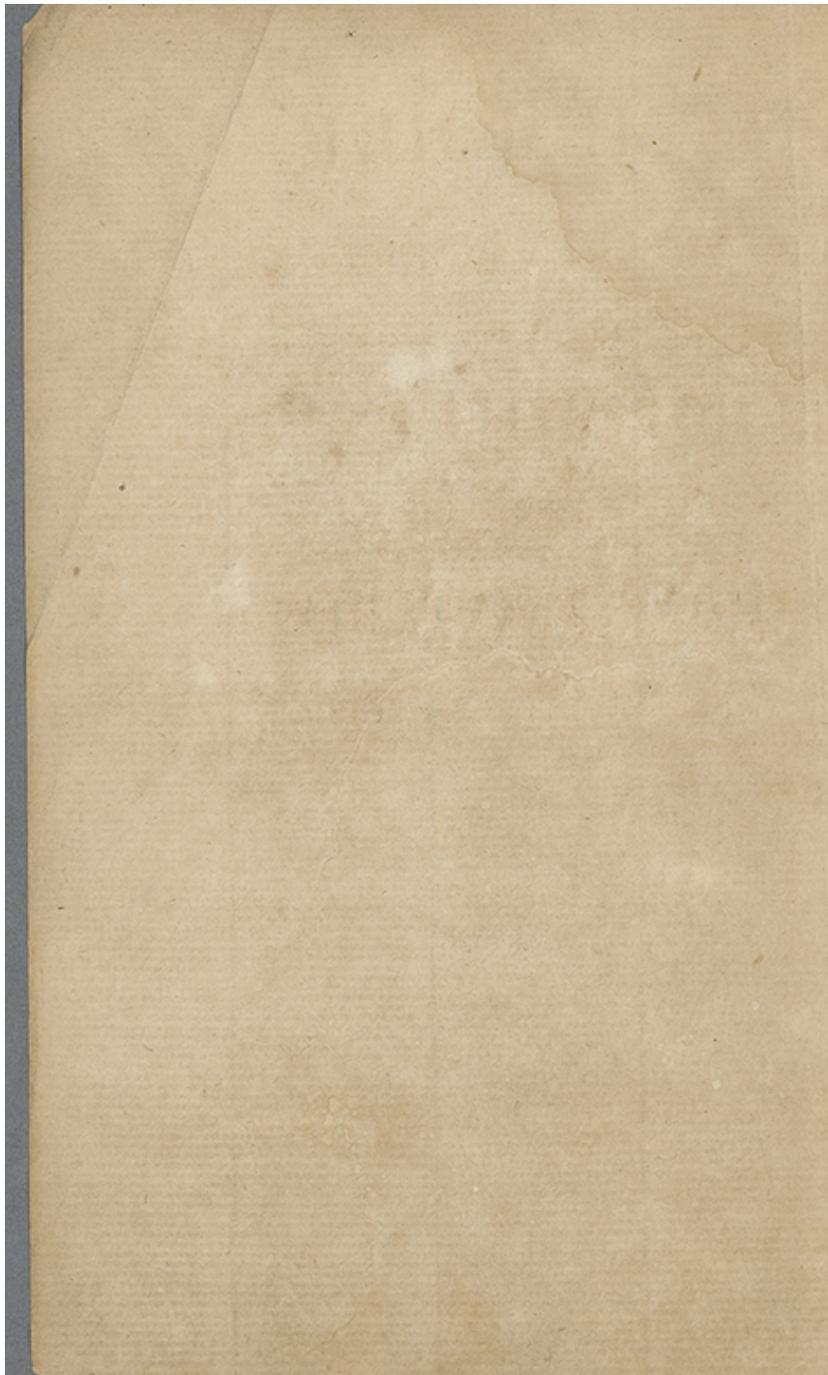
St-Pétersbourg : A. Pluchart, 1817.

Cote : 78373





MÉMOIRE
SUR
L'HÔPITAL IMPÉRIAL
DE ST.-PÉTERSBOURG.



78373

MÉMOIRE
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE
L'HÔPITAL IMPÉRIAL

DES PAUVRES MALADES,

A SAINT-PÉTERSBOURG;

Avec des détails sur la nouvelle institution des Veuves

de la Charité.

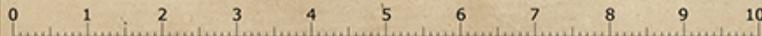
Par M^r. de Gouroff

78373

A ST.-PÉTERSBOURG,

Chez ALEXANDRE PLUCHART, Imprimeur-Libraire.

1817.



MÉMOIRE
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE
L'HÔPITAL IMPÉRIAL

Permis d'imprimer.

St. Pétersbourg, le 26 Mai 1817.

Censeur Conseiller d'Etat DE JACINKOFF.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

LES ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ.

LA nature a mis dans le cœur de tous les hommes un sentiment de bienveillance qui les lie entre eux par une affection en quelque sorte fraternelle, les empêche d'être indifférens aux plaisirs et aux peines de leurs semblables et les porte même à soulager ceux qui souffrent. Mais il appartenait à la religion Chrétienne de développer ce sentiment et de l'élever au plus haut degré. En faisant un devoir des vertus dont il est la source, elle nous a rendus ingénieux à multiplier les moyens de les exercer. C'est à son inspiration divine et au perfectionnement qu'elle a amené dans l'ordre social, que les peuples modernes, de quelque culte qu'ils soient, doivent tant d'établissmens d'humanité. Elle a fait trouver des consolations pour toutes les souffrances, comme elle en donne à toutes les douleurs.

Vainement chercherait-on chez les Grecs et chez les Romains des modèles de nos hôpitaux : rien de semblable n'a été fait chez ces peuples. Ils ont eu de grands philosophes, des moralistes même du premier

ordre , mais leurs préceptes n'étant fondés que sur la raison humaine ne puisaient pas dans le ciel cette force de commandement qui oblige de les pratiquer , en faisant un crime de leur oubli.

Cependant plusieurs politiques élèvent des doutes sur les services que rendent les institutions de bienfaisance. Ne sont-elles pas nuisibles jusqu'à un certain point ? Ne dispensent-elles pas le peuple de cette prévoyance qui doit lui ménager des épargnes pour le tems des maladies , de la vieillesse et des infirmités ? Ne devient-il point par-là moins laborieux et plus abandonné aux vices ? Ces argumens ne sont que spécieux ; je les examinerai dans une autre occasion. Au reste , ils n'attaquent en rien l'utilité des hospices pour les malades. S'il était vrai que la certitude de secours publics dans la misère favorisât l'aversion de quelques individus pour le travail , on ne pourrait dire la même chose des soulagemens qu'on donne aux malheureux dans l'état de maladie.

Les maladies sont une chance , et la crainte qu'on en conçoit , n'a jamais été chez le peuple un aiguillon pour le travail ; jamais elle n'a influé sur l'activité de son industrie.

Telles sont les réflexions que je faisais en allant visiter l'hôpital des malades qui est situé dans la rue de la fonderie (Лицейной проспектъ).

Lorsque j'approchai de ce bel édifice : *si les soins qu'on dispense aux malades , dis-je en moi-même , répondent à la beauté de l'extérieur , c'est certainement le*

premier hôpital de la Russie, et peut-être..... ; mais ne préjugeons rien ; voyons d'abord, et tâchons de bien voir.

Ce que je vais dire sera donc le résultat de ce que j'ai vu et aussi de ce que m'ont appris les rapports et les pièces authentiques dont on a bien voulu me donner communication.

Situation de l'hôpital.

L'hôpital Impérial des pauvres malades (БОЛЬНИЦА ДЛѦ БѢДНЫХЪ) est situé dans la rue de la fonderie à quelques pas de la perspective Nevsky. Un côté donne sur la rue, mais il en est séparé par une cour qui est fermée dans toute sa longueur par une grille en fer. L'autre côté est sur un vaste jardin qui est la propriété de l'hôpital et qu'on appelait auparavant le *jardin italien* (1). A droite et à gauche, à une distance de plus de 11 sagènes du grand corps de bâtiment sont placées deux maisons pour les employés supérieurs et plus loin les remises, écuries et autres bâtimens nécessaires. La vue sur le jardin reste entièrement libre et la circulation de l'air autour de l'hôpital n'est gênée par aucun obstacle.

Sa destination.

Cet hôpital est destiné, 1°. à recevoir 200 malades des deux sexes, non compris les convalescens : 2°. à

(1) Il a 19,935 sagènes qui font environ $8\frac{1}{3}$ désatines, ou 22 acres, mesure d'Angleterre.

traiter les malades et les infirmes externes, et aussi à leur distribuer des remèdes gratuitement.

La gauche du bâtiment est pour les femmes, la droite pour les hommes. Le vestibule fait la séparation entre eux.

Distribution de l'édifice.

La distribution de tout le bâtiment est sagement ordonnée.

On a pourvu à sa salubrité, à la commodité des malades et à la facilité du service. C'est l'ouvrage, mais rectifié, de l'architecte Quarenghi.

Le rez-de-chaussée est voûté : il a $4\frac{1}{2}$ archines d'élévation. Toutes les précautions possibles ont été prises pour le garantir de l'humidité. Il est traversé dans toute sa longueur par un large corridor. Le pavé est en cailloutage. Les farines, la boulangerie, la cuisine, les drogues, la garde-robe où l'on dépose les hardes appartenant aux malades, et plusieurs chambres pour les serviteurs de l'hôpital, y sont placées. Aux deux extrémités sont des bains d'étuve et des cabinets pour des baignoires.

Le premier étage a $7\frac{1}{2}$ archines de hauteur jusqu'au plafond. Les salles pour l'apothicairerie, pour recevoir les malades, faire les opérations chirurgicales, traiter les externes ou leur distribuer des remèdes, soigner les convalescents, &c. sont aux deux côtés d'un grand corridor.

A l'exception de la salle du conseil et de la lingerie, l'étage supérieur est tout entier destiné aux malades qui ne sont pas affectés de maladies externes ou chirurgicales. Il est élevé de 9 archines 12 verschoks.

Il y a en totalité dans les deux étages 26 chambres et 242 lits destinés aux malades. Or, comme le nombre de ceux-ci n'excède jamais 220 à 222, il y a toujours une réserve d'une vingtaine de lits pour les malades qu'on juge nécessaire de séparer des autres.

Les corridors sont éclairés par une large croisée placée à leur extrémité et c'est là aussi qu'on a pratiqué les escaliers qui conduisent dans les cours et qui établissent la communication entre le rez-de-chaussée et les deux étages. Il y a en outre un grand escalier qui est à côté du vestibule et deux petits escaliers dans les deux ailes de l'édifice du côté du jardin.

Ses avantages.

Les avantages de cette distribution sont sensibles. Elle entretient d'un bout du bâtiment à l'autre et dans tous les étages un courant d'air qui se renouvelle aux dépens de celui du vestibule et de l'air extérieur qui entre par les portes latérales et par celle du milieu sans cesse ouvertes par les allans et les venans.

Moyens pris pour le renouvellement de l'air.

Au-dessus de la porte de chaque chambre est un vitrage qui s'abaisse et se relève à volonté. Il n'est pas

seulement destiné à donner plus de jour au corridor , mais encore à renouveler en partie l'air des chambres.

D'autres moyens ont encore été pris pour le même objet. Dans chaque chambre une fenêtre peut être ouverte par le haut , et on a pratiqué outre cela dans les murailles de l'intérieur des ventouses qui s'alimentent au moyen de conduits qui vont aboutir sous le toit et y puiser un air pur. Les poêles rendent aussi le même service , ainsi que les cheminées. Il y a une cheminée et un poêle dans chaque salle. S'il fallait chasser des miasmes dangereux , on ouvrirait d'autres ventouses qui percent à travers les murs extérieurs et qui sont de niveau avec le plancher. Il est donc impossible que l'air ne circule pas à volonté et ne se renouvelle point facilement dans toutes les parties de la maison.

Aussi n'est-on point offensé en entrant dans cet hôpital de l'odeur particulière à ces sortes d'établissemens , même à ceux qui passent pour être bien tenus.

On ne s'en étonnera pas si l'on considère la hauteur des appartemens , le petit nombre de lits qui y sont placés , et la propreté vigilante qui règne par-tout.

Espace accordé à chaque malade.

Prenons pour exemple les quatre grandes salles. Les deux de l'étage supérieur ont vingt-cinq malades. Mais elles ont chacune 4 sagènes de largeur , 9 de longueur et 3 sagènes 12 Verschoks d'élévation ; ce qui donne 117 sagènes cubiques d'air ou 1,606 pieds cubes

d'Angleterre par individu. Les deux salles correspondantes dans l'étage au-dessous sont moins élevées et sont aussi moins grandes à cause de l'épaisseur des murs qui est plus forte : elles ne contiennent que 70 sagènes cubiques ; mais les convalescens n'excèdent jamais dans les deux le nombre de 20, ce qui fait 10 par salle et 2,401 pieds cubes d'Angleterre pour chacun. Or, Sir Gilbert Blane interrogé devant un comité de la chambre des Communes l'année dernière, a déclaré que dans un hôpital où l'air circule librement, on regardait un espace de 700 pieds cubes, comme très-salubre et suffisant pour chaque malade (1). C'est, dans le premier cas, beaucoup moins de la moitié, dans le second, pas la troisième partie de l'espace accordé aux malades de l'hôpital. On peut prendre ces calculs pour terme moyen. Ainsi, dans des calamités extraordinaires et dans des cas de nécessité, l'hôpital de la Liteinoïe pourrait recevoir sans aucun inconvénient un nombre beaucoup plus considérable de malades que celui qu'on y admet.

J'ai déjà dit qu'elle était la disposition générale de tout l'édifice. Cela ne suffit pas. Il faut entrer un peu plus dans l'économie sage qui a réglé les détails.

Séparation des maladies.

Point d'enfilades de chambre\$. La vue pourrait être flattée de ce coup-d'œil, mais ce serait aux dépens de

(1) *In a hospital well ventilated, we find 700 cubic feet is a safe and proper space for each patient.*

la salubrité. Toutes les chambres au contraire sont séparées par un mur épais, et l'on se garde bien d'y confondre tous les genres de maladies. Ceux qui en ont de contagieuses ou qui par les accidens dont elles sont accompagnées, choqueraient l'odorat, ou troubleraient la tranquillité et le repos des autres malades, sont placés dans des chambres de réserve, aux endroits les plus reculés de l'édifice. Pas une chambre qui ait plus de 15 lits. Une accumulation de malades dans une même salle, quelque grande qu'elle soit, est certainement contraire à la salubrité et aussi à la promptitude de la guérison. Le mélange d'émanations putrides de différens genres, pourrait-il ne pas vicier l'air de manière à nuire à chaque malade en particulier ?

Réception des malades.

L'hôpital de la Liteinoïe ne reçoit pas indistinctement toute sorte de malades. Les marins, les militaires, les femmes en couche, les aliénés, ceux qui sont affligés de maladies chroniques réputées incurables, ou de certaines infirmités, produits de la débauche, les domestiques appartenant aux Gentilshommes, ont des hôpitaux qui leur sont destinés et par conséquent ne sont point admis dans celui-ci.

Les autres malades pour y être reçus, n'ont besoin d'autre titre que leur pauvreté et le passeport dont une personne du peuple doit toujours être munie. Mais afin que des hommes poursuivis par la justice, des vagabonds, ou des domestiques non libres (дворовые

люди) ne puissent pas s'y réfugier impunément, on informe la police de ceux qui entrent à l'hôpital.

Un malade se présente-t-il? Le médecin en chef l'examine; s'assure s'il est admissible, d'après les règles établies, et lui assigne une chambre suivant le genre de sa maladie. Mais avant de l'y conduire on l'amène au bain pour le baigner ou le laver; on lui donne du linge blanc et un mouchoir de poche, on le revêt d'habillemens propres, convenables à la saison. Ce n'est autant que possible, qu'après la dispensation de tous ces soins si utiles au rétablissement de la transpiration et par-là de la santé, qu'on met le malade au lit.

En attendant, on a enregistré son nom, son âge, sa religion, son état, sa demeure. On a marqué la salle et le lit où il a été placé, sa maladie et le tems où elle a commencé, suivant sa déclaration. On a écrit une seconde fois sur un carton que l'on a attaché au dossier de son lit, son nom, le N^o. de son enrégistrement, la date de sa réception. Une ardoise a été suspendue un peu plus haut, et elle indique le genre de la maladie écrit en latin, et le régime auquel le malade est soumis. On a fait encore le petit inventaire de ce que ce malheureux a apporté avec lui, habits, linge, argent. L'argent! le pauvre en a si peu! Plusieurs arrivent n'ayant pas même un copek. Mais enfin on remet ce que le malade possède entre les mains de l'inspecteur. Quant aux hardes, elles sont purifiées à la vapeur de l'acide muriatique oxigéné, lavées ensuite et

déposées sous le même N°. que celui du lit du malade dans une garde-robe commune.

Remarquons que l'usage d'écrire en latin le nom des maladies, dérober aux patients la connaissance du mal dont ils sont atteints, et le danger où ils se trouvent. Cette idée si humaine est due à S. M. l'Empereur.

*Lits et leur garniture; soins pour
la propreté.*

Toutes les couchettes sont en fer, longues de 2 $\frac{3}{4}$ archines et larges d'une archine 2 vershoks. Elles sont garnies d'une paillasse, d'un matelas de crin, de deux oreillers, de deux draps et d'une couverture, le tout entretenu continuellement dans un grand état de propreté. Il en est de même de tout ce qui entoure le malade (1). Les soins à cet égard sont si grands et tant de précautions qu'on devine fort bien, sont prises pour enseigner à ces gens une vertu qui n'est dans aucun pays celle du pauvre, pour les obliger même à la pra-

(1) Dans chaque salle il y a, outre la porte de communication avec le corridor, une autre porte double qui renferme dans l'intervalle un meuble très-commode pour éviter aux malades l'inconvénient de sortir pour leurs besoins naturels. On enlève ce meuble du côté du corridor, et de cette manière l'air de la salle n'est point infecté. Un tuyau placé dans l'épaisseur du mur et à l'endroit le plus élevé, donne une issue aux exhalaisons de ce petit réduit.

tiquer , qu'on desirerait la retrouver au même point chez beaucoup de riches qui n'ont pas été élevés dans les capitales.

Le fond du lit que je viens de décrire est en planches. Des sangles auraient plus d'inconvéniens dans les maladies contagieuses, et ne procureraient pas plus de bien-être aux malades. Pour les classes pauvres et laborieuses, un degré de mollesse de plus ou de moins est sans conséquence. On sait que les paysans et les manouvriers, etc. couchent simplement sur la terre ou sur le plancher, enveloppés en hiver dans une pelisse de peau de mouton, recouverts en été de leur casaque. Quel soulagement doit donc déjà procurer à un malheureux, habitué à un genre de vie si rude, mais rompu par la fièvre et les souffrances, la facilité de s'étendre dans un lit qui cède jusqu'à un certain point à la pression du corps et permet à tous les membres ce repos qu'on n'obtient pas sans leur flexion libre, ni sans le relâchement successif des différens muscles (1).

(1) *C'est une observation que tout le monde a pu faire; mais les observateurs sont très-rares. Bailly dans son Rapport sur l'hôtel-Dieu de Paris, rapport qu'on ne peut lire sans sentir redoubler ses regrets pour la fin malheureuse qu'éprouva cet académicien aussi bon et aussi honnête-homme qu'il était savant, a consacré plusieurs pages à son explication et à son développement. Voyez son Rapport sur l'hôtel-Dieu dans le tome 2. de ses Discours et mémoires, Paris 1790 p. 167 - 173.*

Devoirs des médecins.

Tous les matins, le médecin en chef et les autres médecins se rassemblent et consultent entre eux sur les cas extraordinaires. Cette obligation remplie, ceux qui sont de service visitent les malades confiés à leurs soins : ceux qui ne sont pas de jour visitent aussi les leurs, mais ils sont libres ensuite d'aller en ville porter des secours à ceux qui les appellent ; dans la soirée, ils reviennent de nouveau visiter leur division.

Médicamens.

Les remèdes sont aussi simples que possible, aussi bons qu'on peut se les procurer. On a fait une pharmacopée particulière pour cet hôpital. Celle qui est suivie dans les grandes apothicaireries publiques ne pouvait lui convenir.

Les ordonnances des médecins portent les N^o. des salles et du lit de chaque malade, et à mesure que l'apothicaire remplit ces ordonnances, il inscrit sur l'étiquette de chacune les mêmes N^o., de sorte qu'il n'y a ni méprises, ni confusion dans le service.

Diète.

Un règlement a divisé la diète des malades en trois classes qui ont aussi des subdivisions : il prescrit les alimens qui conviennent à chacune. Le médecin assigne à ses malades celle qu'il croit leur convenir, et la modifie comme il le juge à-propos.

Mais les malades qui sont dans un état de marasme et de faiblesse, etc. ont une nourriture à part. Leurs *portions* qu'on appelle *extraordinaires*, consistent en gruaux fins, en volaille rôtie, en restaurans, en boissons fortifiantes. Le médecin peut même les composer d'alimens qui ne sont pas portés dans le règlement rendu à ce sujet, s'il le juge nécessaire. — Alors le sagou, le malaga etc. sont ordonnés par lui et nullement épargnés.

Il paraît que des abus qui avaient sans doute leur source dans l'amour de l'humanité, avaient multiplié dans le principe les portions extraordinaires au-delà du besoin; car je trouve un ordre du 10 Février 1806 qui enjoint aux médecins de ne donner aux malades de ces sortes de portions que lorsque le rétablissement de leur santé, quelque opération faite, un accouchement, etc. l'exigent. On leur rappelle avec raison que les gens du peuple, n'ont besoin dans les cas ordinaires que d'être réglés dans leur nourriture et ne demandent point des alimens recherchés.

Dans un second ordre du 3 Avril de la même année, on observe que l'hôpital pourrait être surchargé des dépenses qu'occasionnent les portions extraordinaires, et c'est alors que le premier médecin de la Cour, le Dr. Crichton, fut chargé de faire le choix des substances nutritives qui doivent ordinairement y entrer. Ainsi, une économie bien entendue qui ménage les ressources pour multiplier les bienfaits, préside dans toute l'administration de cet hôpital.

Service auprès des malades.

Le service auprès des malades des deux sexes est surveillé dans tous ses détails par dix *Veuves de la charité* et fait par des femmes. J'expliquerai plus bas cette nouvelle institution. Ces veuves veillent à ce que les malades soient traités avec douceur et bonté par ceux qui les servent, et sur-tout qu'on se garde bien de mouvemens brusques ou violens lorsqu'on les retourne sur leur lit de douleur. Elles administrent les médicamens prescrits, voient si le genre et la quantité de nourriture qu'on leur donne sont conformes aux ordres des médecins. Elles aident à faire les pansemens, à appliquer les fomentations et à administrer d'autres secours simples. Elles informent les médecins des changemens qui surviennent dans l'état des malades.

Soins qu'on prend des malades opérés.

Ceux qui doivent subir une opération, après avoir été préparés convenablement, sont conduits dans une chambre éloignée et qui n'a pas d'autre destination, afin que les autres malades ne puissent être ni émus, ni troublés des cris que la douleur arrache au patient. Lorsque celui-ci est opéré, on le porte dans une salle séparée de la salle d'opération par le cabinet d'instrumens de chirurgie et il y reste sous la garde d'une femme qui ne le quitte point, jouissant du calme qui lui est si nécessaire, ou du moins n'ayant rien autour de lui qui puisse le troubler.

On voit que rien ne manque de ce qui peut hâter la guérison des malades , et qu'on a éloigné toutes les causes qui pourraient la retarder. Il me semble même qu'en approchant de l'état de convalescence , les malades doivent croire qu'une nouvelle vie recommence pour eux , toute différente de la première. Objets des plus tendres soins et d'attentions délicates que leur misère et leur condition les a empêchés de connaître , ne se feraient-ils pas quelques illusions ?

Devoirs religieux.

Mais je n'ai parlé jusqu'à présent que des soins physiques ? Oublierais-je les secours de la religion ? La chapelle de l'hôpital est placée dans le corps même et au milieu du bâtiment, entre les deux plus grandes salles du premier et du second étage. De grands vitraux qui donnent de l'église sur ces salles , permettent même aux malades alités d'entendre le service divin. Un prêtre respectable du rit grec loge dans l'hôpital. Il visite souvent les salles , il donne des consolations aux malades : il les confesse en cas de nécessité et leur administre les sacremens.

Si un malade d'une autre religion , même un mahométan , se trouve dans un état qui réclame des secours spirituels , on appelle un prêtre de sa croyance. C'est à lui de le consoler et de lui rendre les derniers devoirs.

Le service divin se célèbre les Dimanches et les jours de fête et tous les jours pendant le carême. Mais les

exercices de piété ne sont pas bornés là. Soir et matin , les veuves de la charité lisent aux malades des prières faites exprès pour leur situation.

Avec la pratique exacte des devoirs de la religion et l'exemple des vertus qu'ils voient autour d'eux , sans doute que les malades qui recouvrent la santé ne quittent l'hôpital que devenus meilleurs ; et ceux qui succombent sous le poids de leurs maux , endurent leurs souffrances et voient finir leur carrière avec cette résignation qu'on puise dans la pensée consolante d'une vie future et d'un Dieu rémunérateur.

Convalescens.

Je reviens au traitement des malades. Le convalescent est conduit au bain ; on lui donne d'autres vêtements et on le place dans une nouvelle salle au premier étage. Là , au lieu d'avoir sous les yeux , comme dans d'autres hôpitaux , le spectacle d'infortunés s'avançant vers la mort ou se raffermissant dans la vie à travers les souffrances qu'il a lui-même éprouvées , il se retrouve au milieu de ceux qui l'ont précédé dans leur convalescence et dont la société ne peut que l'animer et le réjouir. Il est alors soumis à un régime nouveau propre à rétablir ses forces. De la bonne soupe , de la bonne viande , du pain excellent , tel est son dîner. A déjeuner , du gruau d'avoine et du pain blanc ; le soir à-peu-près même nourriture. Dans la belle saison , il peut essayer ses forces renaissantes dans un jardin qui lui offre une promenade aussi agréable que salutaire.

Malades rétablis.

Lorsque le malade est bien rétabli, on le conduit encore au bain : il y reprend ses vieux vêtemens : delà il va au comptoir où on lui rend son passeport : et s'il avait quelque argent en entrant à l'hôpital, il se présente chez l'inspecteur pour le recevoir. Tel est l'ordre observé.

En s'en retournant dans son triste réduit, quelles actions de grace ne doit-il pas rendre à la main charitable qui répand tant de bienfaits et de consolations sur ceux qui souffrent !

Secours donnés aux plus pauvres.

Dans quelques hôpitaux d'Angleterre on donne au pauvre malade qui est rétabli une petite somme d'argent pour qu'il puisse subsister jusqu'à ce qu'il ait trouvé à être employé. Cet usage est bon ; mais l'abus est toujours à côté du bien. On sent ce qu'il pourrait être dans ce pays-ci. Si j'osais hasarder une idée à cet égard, ce serait de donner à l'individu destitué de moyens présents et n'ayant que ses bras pour fournir à ses besoins, une portion de pain suffisante au moins pour deux jours et quelques copeks pour s'acheter quelque autre pitance et payer son gîte. Ceux qui vivent d'un travail grossier trouvent facilement dans les deux capitales à être employés. Mais enfin ils ne peuvent guère l'être le jour même qu'ils sortent de l'hôpital, et si le lendemain est un jour de dimanche ou de

fête, ils ne peuvent se présenter sur la place pour être loués. Que doivent-ils faire pour vivre ? On a voulu pourvoir à cet inconvénient en distribuant aux pauvres qui quittent l'hôpital, comme on le verra plus bas, le peu d'argent et de hardes que laissent ceux qui meurent sans héritiers. C'est une somme, peut-être, de 150 Roubles par an. Cette ressource est-elle suffisante ? Et ceux qui ne sont pas de Pétersbourg, ceux que la maladie y a surpris sans aucune ressource, comment peuvent-ils s'en retourner chez eux ? L'hôpital de S. Barthélemy à Londres donne aux malades qui sont dans ce cas, des secours suffisans pour aller rejoindre leurs pénates (1)

Un ancien usage du même hôpital de S. Barthélemy, usage qu'on n'aurait pas dû y perdre, obligeait le malade lorsqu'il était rétabli, d'adresser à Dieu une prière de remerciement en présence des Directeurs de l'hôpital, etc. (2). Pourquoi n'introduirait-on pas une pra-

(1) *Depuis que cet article a été écrit, j'ai appris que les secours dont j'expose la nécessité, sont donnés par une main auguste qu'il ne m'est pas permis de nommer.*

(2) *The patients were instructed previous to their discharge, to repeat upon their knees in the great hall before the hospitaler and two masters, a pious thanksgiving, the form of which Maitland has preserved, and which might well serve as a model for other charities, and with a little variation in expression, would suit the sentiments of all grateful patients at this day. (The history, design and present state of the various public charities in and near London: by A. Highmore. London 1814. in-8°. p. 7.)*

tique à-peu-près semblable dans toutes les maisons de Charité ?

Je reviens aux malades.

Morts, transportés aussitôt hors de l'hôpital.

Celui qui vient de payer sa dette à la nature est transporté dans une maison près de l'hôpital, destinée à recevoir les morts. C'est une attention bienfaisante que de l'éloigner de la vue des autres malades.

Léthargiés et asphyxiés.

Lorsqu'il y a quelque incertitude sur les signes de la mort ou qu'on soupçonne un malade d'être tombé en léthargie, on le laisse exposé pendant quelques jours dans une chambre de cette maison, afin de s'assurer par d'exactes observations, s'il ne se manifeste pas quelque signe de vie. Cette chambre est chauffée convenablement; et elle est garnie de tous les meubles, ustensiles et instrumens nécessaires au secours des léthargiés. Vingt fils de soie sont attachés aux doigts, aux orteils, aux bras et aux autres membres du léthargié et se réunissent en un cordon commun qui va aboutir au bras du levier d'un échappement auquel le mouvement le plus subtil suffit pour mettre en jeu un carillon qui avertit le surveillant. — Il y a aussi dans la même chambre à côté de celle des léthargiés l'appareil nécessaire pour rappeler à la vie les asphyxiés et les noyés.

Lorsqu'un malade meurt , il est inhumé aux dépens de l'hôpital. C'est une somme de 8 roubles 50 cop. qu'il en coûte. Si ses parens veulent faire les frais de sa sépulture , il n'y a point d'obstacles. On leur rend ses hardes et le peu d'argent qu'il avait déposé , sans aucune retenue quelconque ; générosité qui se pratique rarement dans les hôpitaux d'Angleterre.

*Restitution des hardes et de l'argent
aux parens des morts.*

Les noms de ceux qui meurent éloignés de leur famille et laissant une somme de 25 rbl. ou des hardes de quelque valeur sont insérés dans la gazette. Si au bout d'un an aucun héritier ne se présente , cet argent et les hardes sont distribués aux malades dénués de ressources lorsqu'ils quittent l'hôpital. Mais si cette petite succession se monte à plus de 25 rbl. on écrit au Gouverneur de la province pour qu'il découvre , s'il est possible , des héritiers légitimes ; et on attend encore un an. Ce terme écoulé , la somme est versée dans la caisse de l'hôpital, et sa destination est la même que celle qui vient d'être indiquée.

*Epoque de l'année où l'hôpital a le plus de
malades.*

Les mois d'avril et de mai , ceux de septembre et d'octobre sont les mois où les malades alités remplissent l'hôpital. En été il n'y en a pas plus de 130 à 150.

Malades externes ou ambulans.

Tous les pauvres dont les maux et les infirmités ne les obligent point à rester couchés et leur permettent de sortir de chez eux, peuvent se présenter tous les jours à l'hôpital depuis 8 heures jusqu'à deux. Ils y reçoivent tous les secours qu'il est possible de leur donner, et sont traités avec les mêmes attentions d'humanité et la même douceur que les malades internes.

Epoque de l'année où ces malades sont en plus grand nombre.

Les mois de mai et de juin sont ceux où les malades externes sont en plus grand nombre, parce que la navigation étant rouverte, il arrive avec les barques une foule d'individus qui ont reçu quelques contusions, qui ont été blessés, ou qui sont atteints de quelque maladie légère.

Formalités qu'on observe à leur égard.

Le médecin en chef examine tous ceux qui se présentent. Il fait inscrire leurs noms dans un registre particulier, leur âge, leur profession, leur demeure et la maladie dont ils se plaignent. Cet enrégistrement porte un N^o. qui facilite ensuite le contrôle et les recherches. On en délivre en forme de billets une copie exacte aux malades.

Distribution des remèdes.

Ceux-ci présentent ce billet au médecin ordinaire qui après un second examen ordonne ce qu'il juge convenable à l'état du patient et en prend note dans son journal, où il inscrit en même tems toutes les mêmes particularité que le médecin en chef. Ces billets sont portés à l'apothicairerie d'où ils reviennent bientôt avec les remèdes sous des N^o. correspondans. Le médecin examine alors si les préparations sont conformes à ses ordonnances, si l'on n'a pas fait quelque erreur de N^o. et distribue ensuite à chacun son billet et le remède qui lui est destiné, en l'instruisant de la manière dont il doit s'en servir et du jour où il faut qu'il revienne.

Pansemens.

Les pauvres qui ont besoin de pansemens se présentent de même tous les jours. Si leurs maux sont légers ou que leur demeure soit trop éloignée de l'hôpital, on leur remet les topiques convenables pour les appliquer eux-mêmes. Lorsqu'ils reviennent, ils doivent toujours présenter leur billet et le rendre, même après leur guérison. Ceux qui négligent de le faire sont rayés du journal et on y marque le motif.

Nombre des externes.

Dans le cours de l'année 1816 le nombre des externes traités à l'hôpital s'est monté à 26,968 parmi

lesquels 12,674 ont été guéris et 4,072 rayés du livre par la raison que nous venons de dire.

Le tableau N^o 1. qui est à la fin de ce mémoire présente l'état des malades externes depuis la fondation de l'hôpital impérial en 1803 jusqu'au 1. Janvier 1817. Il prouve que le nombre des individus qui viennent réclamer des secours augmente de beaucoup chaque année, ce qui fait l'éloge de l'administration. En 1805 il était de 5,560; en 1806 il a plus que doublé; et dans l'espace des dix années suivantes, il s'est élevé successivement jusqu'à 26,968 qui est, comme il a été dit, le nombre des externes en 1816.

Nombre des internes. Mortalité.

Le même tableau indique les malades qui ont été traités dans l'hôpital-même pendant tout le cours de leur maladie. On verra que les différences dans la mortalité d'une année à l'autre sont très-considérables. Ainsi en 1806 où on admit 1,955 malades, le nombre des morts ne fut que 110; et il s'éleva l'année suivante à 406 lorsque le nombre des malades avait été de 45 de moins. L'augmentation de la mortalité a lieu encore dans les années 1814 et 1815. La première donne 433 morts sur 1,930 malades, la seconde 516 sur 2,090. Mais la mortalité moyenne dans le cours des dix dernières années a été de 449 et le nombre moyen des malades admis chaque année dans la même période de tems, de 2,036. Il s'ensuit que la mortalité est de plus

du cinquième des malades , ou à - peu - près de 1 sur $4\frac{1}{2}$ (1).

Ce rapport des morts aux malades , avec la bonne organisation de l'hôpital Impérial , paraît au premier coup-d'œil inconcevable. Il égale en effet celui des morts à l'hôtel-Dieu de Paris avant qu'un Roi plein de sagesse et de bonté , l'infortuné Louis XVI. se fut occupé de sa réformation (2). Et quand on lit la description de cet hôtel-Dieu qui n'avait en tout que 1219 lits pour 3 ou 4 mille malades et 283 domestiques qui les servaient ; où tous les jours on voyait étendus dans le même grabat jusqu'à six hommes , les morts et les vivans pêle-mêle , loin de s'étonner que la mortalité y ait été comme 1 à $4\frac{1}{2}$, il faut admirer les gens de l'art d'avoir sauvé un tel nombre d'individus au milieu de la corruption qui devait n'en épargner aucun et qui pouvait même devenir épidémique dans tout Paris. Mais dans

(1) On trouvera à la fin de ce mémoire le tableau des maladies qui ont régné en 1816. On publiera dans un autre tems ce même tableau depuis la fondation de l'hôpital et on y joindra les observations météorologiques de l'académie des sciences.

(2) La mortalité de l'hôtel - Dieu avait frappé Sir William Petty qui publia en 1699 ses Essais sur l'arithmétique politique. Il dit que dans cet hôpital 3000 malades étaient victimes tous les ans de sa mauvaise administration. Et cet ordre de choses exista jusqu'à Louis XVI. ! Il est fâcheux que Bailly n'ait pas connu l'ouvrage de Sir William.

l'hôpital Impérial de la Litéinoïe où chaque malade a son lit, où l'espace accordé à chacun n'est pas comme à l'hôtel-Dieu de Paris, de 290 pieds d'Angleterre environ, mais de 2,000, où la providence rassemble autour des malades tout ce qu'il est possible d'imaginer pour leur soulagement, et où le talent des médecins est incontestable, comment peut-il se faire que la mortalité soit précisément égale à celle de l'hôtel-Dieu de Paris en 1786 et avant.

Répugnance du peuple à se faire traiter dans les hôpitaux.

Pour expliquer un phénomène si extraordinaire, il faut connaître les habitudes et les préjugés des basses classes du peuple en Russie; il faut savoir sa répugnance presque invincible à se laisser traiter par les médecins, il faut ne pas ignorer non plus quel éloignement il a pour tout hospice public. Ce n'est que dans l'état le plus critique, lorsqu'il n'a plus de ressources et presque aucune espérance qu'il consent à quitter son misérable réduit et à venir se confier à la charité d'un hôpital. On en sera convaincu en voyant le tableau général que le médecin en chef m'a fait le plaisir de me remettre, de l'état des malades au moment de leur réception pendant tout le cours de 1816. On ne peut pas nier que cet état désespéré, dans lequel viennent tant de malades, ne soit une cause qui rende compte du grand nombre des morts de l'hôpital

impérial. Dans le courant de 1816, soixante-six malades sont morts dans les vingt-quatre heures qui ont suivi leur réception.

Vouloir comparer la mortalité de cet hôpital à celle des hôpitaux des grandes villes de l'Europe pour en tirer une conséquence à son désavantage, ne serait ni juste, ni exact. Il faudrait pour cela pouvoir comparer le genre des maladies et jusqu'à quel degré en étaient atteints les malades au moment où on les a admis. Parmi les malades externes ou ambulans de l'hôpital impérial, plusieurs milliers seraient reçus dans les hôpitaux de Vienne, de Paris, de Londres, etc. et diminueraient de beaucoup, si on les recevait dans l'hôpital de la Liteinoïe, la proportion des morts à celle des guéris. C'est ce qui fit dire au célèbre Frank en visitant cet hôpital et en considérant que ceux qui sont légèrement malades n'y sont jamais traités que comme externes, *que si l'on y faisait bien son devoir, la mortalité devait y être plus grande que dans tout autre hôpital.* Ainsi d'un côté on ne reçoit dans l'hôpital impérial que des individus atteints de maladies très-graves, et de l'autre ces malades n'y entrent que lorsqu'ils sont presque dans un état désespéré, même un très-grand nombre entre la vie et la mort. Comment la mortalité pourrait-elle y être dans la même proportion que dans les hôpitaux où on suit des règles moins sévères?

Médecin en chef

L'hôpital impérial est dirigé par un médecin en chef qui est secondé par deux médecins ordinaires, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, et par quatre chirurgiens et deux jeunes gens qui ont achevé leurs études en médecine et qui ont été approuvés pour la pratique de l'art. Il y a pour leur instruction une Bibliothèque de livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie et un cabinet de modèles en cire. Il ne leur est pas permis de faire aucun examen anatomique sur les cadavres sans la permission du médecin en chef.

C'est aussi le même médecin qui décide quels sont les malades externes qu'il convient d'admettre dans l'hôpital. Mais on se tromperait de croire que tous ceux qu'il juge être dans ce cas, se rendent à son avis. J'ai déjà parlé de la répugnance du peuple pour les établissemens de charité. Trois médecins consultants, dont deux opérateurs, sont aussi attachés à l'hôpital. L'expérience a prouvé leur utilité.

Apothicairerie.

L'apothicairerie est dirigée par un Proviseur. Elle est fournie de médicamens par celle des enfans-trouvés, mais elle lui en paye la valeur au prix coûtant. Avant l'année 1814 on avait donné à l'entreprise la fourniture des remèdes. On a trouvé qu'il était plus économique de ne pas avoir d'intermédiaire, et depuis ce tems l'apothicairerie de l'hôpital a sa propre admi-

nistration. Elle peut même se pourvoir de drogues ailleurs qu'aux enfans-trouvés, si elle y trouve quelque avantage. Un ordre du 8 Juin 1814 l'y autorise.

Inspecteur ou Économe.

Un *inspecteur* qui est en même tems *économe* est chargé des approvisionnemens et de la comptabilité. Il doit maintenir l'ordre dans l'intérieur et veiller à l'exécution des réglemens. Il a, pour les genres de service que des femmes ne peuvent faire, 37 invalides qui reçoivent 112 rbl. par an pour leur nourriture et leur habillement. C'est l'hôpital qui les paye.

Inspectrice.

Une *Inspectrice* (Надзирательница) gouverne tous les détails de la maison. Les gardes-malades au nombre de 63 sont sous ses ordres. Ce sont des femmes louées à huit roubles par mois. Mais l'*inspectrice* n'a point à se mêler en aucune manière de ce qui regarde le traitement médical des malades. Veiller à ce que ceux-ci soient traités avec douceur, qu'on les change de linge et avec précaution toutes les fois qu'ils en ont besoin, que le linge n'ait pas la moindre humidité, que l'air dans les chambres soit renouvelé à propos, etc. tels sont ses devoirs. Elle visite aussi au milieu de la nuit toutes les salles, pour s'assurer du bon ordre. L'*inspecteur* reçoit ses plaintes contre les gardes-malades qui sont négligens ou durs dans leur service, et les congédie.

Lingère.

Une *lingère* (Каспеляница) a le compte et le soin du linge dont le blanchissage se fait dans une buanderie séparée du grand bâtiment. Dix femmes suffisent pour ce travail. Elle reçoivent 8 rbl. 60 kop. par mois, et se nourrissent à leurs dépens. La lingère est subordonnée à l'inspectrice.

Les instructions composées pour ces deux employées sont simples et tous leurs devoirs y sont parfaitement tracés ; on a tout prévu.

Institution des veuves de la charité par l'Impératrice Marie.

J'ai dit que je parlerais de l'institution des Veuves de la charité qui remplissent auprès des malades tous les devoirs qu'inspirent la religion et l'humanité. On l'a dit bien souvent : heureux ceux qui souffrent s'ils ont auprès d'eux une femme pour consolateur ! Nos soldats mutilés dans des contrées lointaines en défendant l'honneur de leur patrie ont éprouvé la différence qu'il y a entre la froide sensibilité des hommes et l'active et tendre pitié des vierges pieuses qui servent dans les hôpitaux. Mais en Russie, les ordres religieux qui se consacrent spécialement aux soins des malades n'existent pas. Une nouvelle providence a trouvé le moyen de donner le bienfait sans aucun des inconvénients reprochés à des vœux qui peuvent être téméraires. On sait que l'Impératrice-Mère a procuré dans les deux capitales une retraite aux pauvres veuves d'officiers mili-

taires ou civils qui ne reçoivent ni pensions, ni secours quelconques, et que le malheur, non une mauvaise conduite, a dénuées de tout moyen de subsistance. Sa Majesté a pensé qu'il serait possible de trouver dans ces établissemens, des Veuves qui voulussent se dévouer à soigner les malades. Sans doute que des femmes qui ont déjà rempli les devoirs d'épouses et de mères sont éminemment propres à prodiguer à des êtres souffrans les soins qui peuvent adoucir leurs maux.

Pour en faire l'essai, Sa Majesté arrêta vers la fin de 1814 qu'on admettrait dans l'hôpital 24 veuves d'une conduite irréprochable et d'un bon caractère. Elles y seraient huit semaines de suite, et retourneraient alors dans leur hospice, alternant de cette manière pendant toute l'année. Les médecins devaient leur montrer leurs devoirs et leur donner des conseils. Elles auraient les gardes-malades sous leurs ordres, elles avertiraient l'inspectrice de leur négligence et de leur manque de douceur, elles suivraient les médecins de lit en lit lorsqu'ils visitent les salles, prendraient leurs instructions, etc. enfin, elles tâcheraient d'acquérir toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir être appelées comme gardes-malades dans des maisons particulières lorsqu'elles ne seraient pas de service à l'hôpital. Toutes les fois qu'elles y seraient employées, elles recevraient une gratification de cinq roubles pour deux semaines. Elles seraient pendant ce tems-là logées à l'hôpital et nourries d'une manière convenable.

Beaucoup de Veuves se présentèrent. On choisit

celles qu'on jugea les plus propres à ce nouveau service et au bout d'un an et demi , seize sur vingt-quatre étaient dignes d'en être chargées. On en fit un rapport à l'EMPEREUR, et son Auguste Mère ordonna alors, de son consentement, qu'il y aurait dans l'hospice des Veuves une section particulière de celles qui se voueraient au service des malades; que ces Veuves, à la suite de cérémonies religieuses, promettaient sur l'évangile de remplir chrétiennement leurs devoirs, etc. qu'elles seraient toutes habillées d'une robe brune et uniforme, et porteraient au col, attachée à un ruban verd et tombant sur la poitrine, une croix d'or ayant d'un côté l'image de la Vierge avec cette légende *consolation des affligés* (всѣхъ скорбящихъ радость) et de l'autre, ce mot : *charité* (сердоболіе); qu'on n'admettrait dans cette institution que les veuves qui auraient été éprouvées pendant une année; que celles qui voudraient se retirer soit à cause de leur grand âge ou d'un état de faiblesse, soit pour d'autres raisons encore, en avaient pleine liberté, mais qu'elles perdraient alors le droit d'être appelées en ville, conservant néanmoins leur croix d'or et même la table dans l'hôpital, si elles l'ont servi pendant cinq ans. L'Impératrice-Mère statua en même tems que les veuves de la charité contre qui il s'élèverait des plaintes graves, seraient jugées par le conseil de Tutelle, et en cas de condamnation seraient exclues, non-seulement de l'ordre, mais aussi de l'hospice des Veuves et perdraient en même tems leur décoration et leur privilège. Sa

Majesté ordonna encore qu'en remplacement des huit veuves qui n'avaient pas été reçues, on en choisit vingt-quatre autres comme novices. Six de celles-ci sont toujours de service avec quatre des anciennes qui sont chargées de les former à leurs nouveaux devoirs. Toutes reçoivent la gratification de 5 roubles, comme il a été dit, et sont mieux entretenues que les autres veuves. Leur table est meilleure et elles ont le thé, matin et soir (1).

Les revenus d'un Capital de 320,000 roubles fournis par la maison des enfans trouvés, sont affectés à l'entretien des veuves de la charité.

Le tableau N^o. 9. indique les noms des Veuves qui forment à présent cette institution bienfaisante.

D'après tout ce que j'ai dit de ces Veuves, on voit qu'elles remplacent les Sœurs de la Charité qu'on voit en France et dans quelques autres pays. Ce ne sont pas de simples mercenaires. Quarante roubles par an pourraient-ils engager des Veuves d'officiers à vaincre la répugnance qu'on éprouve à servir des malades et sur-

(1) Avant cette institution, il n'y avait à Pétersbourg aucunes femmes qui fissent leur état de soigner les malades. Depuis que ces Veuves se sont consacrées à ces devoirs pieux, on peut appeler dans les maisons particulières celles qui ne sont pas de service. Il ne s'agit que de s'adresser au médecin de l'hôpital impérial des pauvres, rue de la Liteinoïe : il y a toujours deux veuves qui sont prêtes à se rendre dans les maisons où leurs secours sont désirés.

tout des malades de cette classe ? Des motifs plus purs et entièrement étrangers aux vanités du monde , les attachent à leurs devoirs et les leur font remplir avec autant de zèle que de résignation. Puisse une pareille institution, qui est toute de bienfaisance et qui doit certainement avancer parmi le peuple les vertus du christianisme , devenir plus connue et se répandre dans tout l'Empire ! La Russie ne manque ni de Seigneurs , ni de négocians qui sont animés de l'esprit de la charité. Ils choisiront cette manière de faire le bien , lorsqu'ils en verront tous les avantages.

*Fondation de l'hôpital Impérial des
pauvres malades.*

Je ne peux finir ce Mémoire sans dire qu'elle a été l'origine de l'hôpital Impérial. J'aurais même dû commencer par là ; mais j'étais pressé de rendre compte de ce que j'avais vu ; je ne voulais perdre aucune des impressions que j'avais éprouvées , et j'ai laissé courir ma plume sans m'astreindre à un ordre sévère.

L'Impératrice-Mère qui a sous sa protection particulière plusieurs établissemens de charité dans les deux capitales , voyait que les hôpitaux ne suffisaient pas toujours aux besoins des classes pauvres du peuple. Les deux maisons des enfans trouvés , dotées généreusement par la munificence des Souverains et par la bienfaisance de plusieurs particuliers , avaient des capitaux considérables disponibles. Sa Majesté proposa à son

Auguste Fils d'en employer une partie à la fondation de deux hôpitaux, l'un à Pétersbourg, l'autre à Moscou. L'Empereur, par ce sentiment d'amour qu'il a toujours eu pour les malheureux comme pour tous ses peuples en général, donna, le 1^{er} Février 1803, son approbation à ce projet, et accorda à l'établissement de Pétersbourg, le vaste emplacement où était autrefois le *jardin Italien*. L'Impératrice-Mère s'occupa sur le champ de l'exécution.

Le 24 mars, Elle donna ordre au Conseil de Tutelle d'appeler des entrepreneurs et de traiter avec eux.

Le 15 Avril, Elle ordonna de commencer les travaux et en confia la direction à l'architecte Quarenghi qui avait fait les plans de l'édifice.

Le 17 Mai, Elle approuva les modèles d'habillement et de linge. On verra dans le tableau N^o. 7 en quoi consiste la garde-robe de chaque malade et ce qu'elle a coûté avec le mobilier de la maison.

Le 19 du même mois, l'Impératrice-Mère nomma un médecin et un chirurgien et fit demander au Collège de médecine des aides-chirurgiens et apothicaires, parce que l'intention de Sa Majesté était d'ouvrir, dès le premier Juin, l'hôpital pour les malades *externes* ou *ambulans*. Il le fut en effet. On le plaça provisoirement dans une maison appartenant aux enfans trouvés, près du pont Kalinkin. Douze-cent-trente-sept malades s'y présentèrent pendant le reste de l'année. Leur nombre fut de 3,775, l'année suivante.

Le 2 Juillet 1805, l'église fut consacrée et le mois

suivant, l'édifice étant entièrement fini, les médecins déclarèrent qu'avec les précautions qu'ils indiqueraient, il n'y avait aucun danger à y recevoir des malades. D'après cette opinion, on fit le 30 du même mois, fête de St. Alexandre, l'ouverture du nouvel hôpital. On y reçut dans les quatre mois qui restaient de cette année 407 malades.

Tout le bâtiment a coûté, entièrement fini, la somme de 409,533 roubles qui ont été payés sur l'excédent des revenus des enfans trouvés en 1803 et 1804.

*Officiers blessés qui ont été reçus dans
l'hôpital.*

Dès la seconde année, on y traita 13,422 malades tant internes qu'externes, et en outre 50 officiers blessés. L'Impératrice - Mère les fit loger séparément dans une des maisons latérales, et soigner avec des attentions toutes particulières. En 1812, à l'époque de l'invasion, cet asile a été rouvert à un même nombre d'officiers blessés en défendant la patrie, et ce n'est qu'en 1816 au mois de Mai qu'il a cessé. L'Empereur avoit assigné pour les premiers frais de cet établissement une somme de 24,000 roubles et un revenu de 2,000 r. de son cabinet. L'Impératrice-Mère y ajouta 3,000 rbls. annuellement. Les Grands - Ducs contribuèrent aussi généreusement à son entretien et équipèrent à leurs

frais plusieurs de ces officiers, lorsqu'ils sortirent de l'hôpital pour aller rejoindre leurs drapeaux.

En déduisant les dépenses de construction et un autre article de dépenses étrangères à l'hôpital, mais dont il est chargé, l'hôpital de la Litéinoïe coûta en 1813, 83,800 rbls., en 1814, 104,987 et en 1815, 119,549 roubles. Dans ces sommes, il y a chaque année de 1500 à 2500 rbls. consacrés à donner des gratifications aux employés inférieurs. La différence dans les dépenses vient des variations dans les prix des denrées et de quelques augmentations dans les appointemens des employés.

On ne peut établir la journée de malade sans avoir le terme moyen de la durée des maladies, ou autrement du séjour des malades à l'hôpital. Mais les dépenses moyennes pour chaque externe sont évaluées à 45 copecks. Au reste, il règne dans l'hôpital impérial un ordre admirable. Aucune dépense inutile n'y est faite; mais rien aussi de ce qui est véritablement nécessaire aux malades n'y est épargné.

Revenus de l'hôpital.

Les revenus de cet hôpital proviennent depuis le premier Janvier 1817, d'un Capital de deux millions qui ont été fournis successivement par la maison des enfans trouvés et qui sont placés à 6 pour cent. Le dernier ordre de l'Impératrice qui a fait compléter cette somme, est du 22 décembre 1816.

L'hôpital a encore quelques autres revenus. Sa Majesté lui a donné sa petite maison de campagne près de Péterhoff. Un tronc placé dans l'Eglise de l'hôpital reçoit les bienfaits des inconnus ; la somme qui y a été rassemblée dans le cours de 1816, s'élève à 12,449 rbls. 29 cop.

Le Prince Alexandre Kourakin, en mémoire du Baron de Cerdobin pour qui il avait une grande affection, a fondé deux lits pour l'entretien desquels il a donné dix mille roubles. Quelques autres personnes ont été aussi bienfaiteurs de cet établissement.

Administration et surveillance.

On a déjà vu comment est composée l'administration intérieure de l'hôpital Impérial. On a remarqué qu'il a un inspecteur et économiste, un médecin en chef, d'autres médecins et chirurgiens, une inspectrice, des veuves de la charité, etc. Les devoirs de tous sont tracés, la subordination est parfaitement établie ; mais je n'ai pas encore dit quelle était l'autorité supérieure, ni quelle est la puissance qui imprime le mouvement et la vie à ce grand établissement : c'est l'Impératrice-Mère.

On connaît les attributions du Conseil de Tutelle (опеку́нскі́й совѣтъ) dont les membres portent le titre de Tuteurs honoraires (почтенные опекуны). Il doit surveiller et diriger tous les établis-

semens de charité et de bienfaisance qui dépendent de la maison des enfans trouvés. Mais un Conseil est toujours lent. Il lui manque l'unité de pensée, et de là l'unité, la promptitude et la continuité de volonté et d'action. L'Impératrice - Mère a jugé qu'il fallait à la tête de l'hôpital un seul homme, (1) un administrateur vigilant, ami du bien et de l'humanité, embrassant dans sa pensée tous les intérêts des pauvres malades, les intérêts à venir comme ceux du moment. Elle l'a trouvé dans S. E. M. de Toutolmine Sénateur, membre du Conseil d'État et du Conseil de Tutelle, etc. Il a été chargé spécialement par Sa Majesté, de la direction de l'hôpital impérial, sous le titre de Tuteur Honoraire. Son service est gratuit.

Chaque jour, l'inspecteur lui présente un rapport qui doit être signé et de lui et du médecin en chef, sur les recettes et les dépenses de tout genre que l'hôpital a faites la veille. M. de Toutolmine revoit ces comptes et va vérifier à l'hôpital-même les articles qui peuvent demander quelque explication. Au reste, on ne fait aucun achat considérable sans avoir obtenu d'avance son consentement.

Le médecin en chef remet aussi chaque jour au Tuteur honoraire le Tableau des malades qui se trouvent

(1) Sa Majesté a suivi la même règle pour tous les autres établissemens qui sont sous sa protection. Ils ont chacun pour administrateur en chef un des membres du Conseil de Tutelle.

dans l'hôpital, en marquant ceux qui y sont nouvellement entrés ou qui sont morts.

Après avoir mis son approbation aux rapports de ces deux chefs, le Tuteur honoraire les transmet à l'Impératrice-Mère.

Un rapport général, résultat de tous ces rapports journaliers est fait aussi au tuteur honoraire à la fin de chaque mois par le médecin en chef et par l'inspecteur.

Après l'avoir vérifié, le Tuteur honoraire l'envoie à la Direction du contrôle (Контрольная Экспедиция.) instituée en 1812 par l'Impératrice-Mère pour examiner les comptes de tous les établissemens qui sont sous sa protection. Lorsque cet examen est fait, le rapport est renvoyé au Tuteur avec les observations du Contrôleur en chef (Главный Контроль) si celui-ci avait eu lieu d'en faire; et il est présenté ensuite à Sa Majesté, entre les mains de qui il subit encore un nouvel examen. Ce dernier est certainement le plus utile de tous, puisqu'il porte, non sur les comptes qui ne peuvent être que très-exacts, mais sur les services réels que l'hôpital a rendus, et sur les moyens de les étendre davantage.

La surveillance de Sa Majesté sur l'hôpital Impérial est donc de tous les jours et, en quelque sorte, de tous les momens. Elle communique à son administration cette force et cette activité qui sont absolument nécessaires dans tous les établissemens, lorsqu'on veut en éloigner la négligence et les abus. Aussi, l'inspec-

teur , les médecins et les autres préposés en chef remplissent-ils leurs fonctions avec un zèle qui est bien au-dessus de mes éloges. Il est vrai qu'indépendamment de cette surveillance l'Impératrice-Mère anime tout encore par les fréquentes visites qu'Elle fait à l'hôpital , souvent deux , quelquefois trois dans une semaine. Ce ne sont pas des visites d'ostentation. Sa Majesté vient sans avoir été annoncée et dans toute la simplicité de la véritable grandeur. Elle visite les salles des malades , interroge ceux-ci sur leur situation , s'informe de ce qui peut manquer à leur soulagement : et le bienfait est toujours à côté du besoin.

Tableau des Malades tant internes qu'externes traités
à l'Hôpital Impérial depuis son établissement en 1803
jusqu'au 1^{er} Janvier 1817.

ANNÉES.	MALADES REÇUS DANS L'HÔPITAL.			MALADES EXTERNES, OU AMBULANS.		
	Nombre des Malades.	Guéris.	Morts.	Nombre des externes	Guéris.	Rayés des Régistres.
1803	2	2	—	1237	471	308
1804	7	3	1	3775	1867	604
1805	407	210	64	5560	3104	1128
1806	1955	1377	110	11467	4670	2885
1807	1910	1321	406	12995	5138	4401
1808	2424	1746	633	13190	4894	3155
1809	1898	1478	431	13760	6822	4566
1810	1677	1266	371	14371	9839	3450
1811	2018	1417	381	22314	12918	2560
1812	2154	1510	417	22365	12026	3085
1813	2221	1604	443	23221	11452	3064
1814	1930	1292	433	25198	12579	3588
1815	2090	1355	516	26334	12667	3910
1816	2043	1378	461	26968	12674	4072
TOTAL.	22736	15959	4667	222755	111121	40776

*Note des Malades qui ont été opérés depuis l'établissement
de l'hôpital en 1803 jusqu'au 1^{er} Mars 1817.*

NOMS DES MALADIES.	Nombre des malades.	Guéris.	Morts.	Restent.
Amputation de la cuisse, de la jambe, du bras et de l'a- vant-bras	45	23	22	—
Anévrisme	1	—	1	—
Fistule à l'anus	2	1	1	—
Herniothomie	6	2	4	—
Hydrocèle	2	2	—	—
Opération de la pierre	32	19	12	1
Extirpation de polype	1	1	—	—
Trépan	1	—	1	—
Tumeur	25	21	4	—
TOTAL	115	69	45	1

N° 4. (A).

Etat des Malades au moment où ils ont été reçus dans l'hôpital pendant le cours de l'année 1816, en y comprenant ceux qui restaient de l'année 1815.

Très-malades (шрудныхъ) . .	541	484	44
Dangereusement malades (весьма шрудныхъ)	810	606	123
Dans le plus grand danger (опчаянныхъ)	582	271	217
Désespérés (опчаянныхъ) . .	110	17	77
	<u>2043</u>	<u>1378</u>	<u>461</u>

(N° B).

Malades ambulans, qu'on peut à juste titre compter comme au nombre des malades reçus à l'hôpital.

GENRE DES MALADIES.	Traités.	Guéris.	Ne sont pas revenus.	Restent encore malades.
Commencement d'Hydropisie	337	72	141	124
Fractures des bras, etc. . .	31	7	1	23
Diarrhées	1,468	308	580	580
Paralysies	138	45	22	71
Convulsions	166	72	44	50
Suppressions des règles . .	388	214	27	87
Scorbut	440	242	33	165
Fièvres intermittentes . .	352	67	113	172
Jaunisse	107	27	22	58
Mal de gorge	521	273	52	196
Fièvres gastriques	3,241	1,303	776	1,162
	<u>7,189</u>	<u>2,630</u>	<u>1,871</u>	<u>2,688</u>

DES MALADIES ET DU NOMBRE DES MALADES A L'HOPITAL IMPÉRIAL DE S^T-PÉTERSBOURG,

Le 16 Avril 1816.

N.B. On remet chaque jour un Tableau semblable au Tuteur honoraire qui, après l'avoir approuvé et signé, le présente à S. M. l'IMPÉRATRICE - MÈRE.

NOMS DES MALADIES.	MALADES EXTERNES OU AMBULANS.									MALADES INTERNES.															
	Anciens malades.			Nouveaux venus.			Total.			Guéris.		Malades qui restaient.			Nouveaux venus.		Guéris.		Morts.		Restent.				
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.		
Fièvre chaude - - -														26	17	43	1				1		26	17	43
Asthme - - - - -	11	4	15	3	4	7	14	8	22	2	3	9	4	13								9	4	13	
Plaies - - - - -	48	27	75	4	2	6	52	29	81	1	2	25	26	51			1					25	25	50	
Contusions - - -	2		2	1	1	2	3	1	4			1	1	2								1	1	2	
Tumeurs - - - - -	3	3	6	9	1	10	12	4	16	4		2	7	9								2	7	9	
Rhumatisme - - -	6	14	20	7	9	16	13	23	36	8	2		3	3		1							4	4	
Hydropisie - - -	1		1				1		1				4	7	11	1							5	7	12
Fractures - - - -										1			3	3									3	3	3
Fièvre nerveuse - -														28	24	52	2	4	2	1		1	28	26	54
Diarrhée - - - - -	3		3	3		3	6		6				3	4	7	1	1					4	5	9	
Paralyse - - - - -	1		1			1		1	1				2	3	5							2	3	5	
Convulsions - - -		2	2		2	2		4	4				1	1	2							1	1	2	
Scorbut - - - - -				1		1	1		1	4			2		2							2		2	
Calcul - - - - -													2		2							2		2	
Fièvres intermittentes	2	1	2				2	1	3																
Suppression des règles		3	3		1	1		4	4		1														
Jaunisse - - - - -		1	1					1	1																
Mal d'yeux - - - -					1	1		1	1																
Maux de gorge - - -	1		1	1		1	2		2																
Galle - - - - -	13	7	20	4	2	6	17	9	26	3	3														
Fièvre gastrique - -	15	6	21	6	2	8	21	8	29	1	1														
Vers - - - - -		1	1					1	1																
Coliques - - - - -	1		1	4	1	5	5	1	6																
Scrophules - - - -					1	1		1	1																
Hémorroïdes - - -																									
TOTAL	107	69	176	43	27	70	150	96	246	25	16	108	97	205	5	6	2	2	1	1	110	100	210		

Malades dangereusement 39 Hommes, 35 Femmes.

— — dont on désespère 7 — — 7 — —

— — douteux . . . 6 — — 5 — —

Les Médecins et Chirurgiens Bloum et Beverley étaient à l'hôpital à 10 heures du matin, Ellinsky à 11 heures.

Le soir. Bloum à 8 heures, Ellinsky à 9 heures.

N.B. La colonne des malades ambulans guéris n'indique que ceux qui ont rendu leurs billets.

Ont signé ce Tableau :

Le Curateur honoraire.

Le Médecin en chef.

L'inspecteur, ou Econome.

Modèle du Compte rendu chaque jour au Tuteur honoraire de l'Hôpital Impérial, et présenté aussi chaque jour à S. M. l'Impératrice-Mère.

Rapport du 16 Avril 1817.

MALADES REÇUS.

- N°
 572 Marie Emelianova, femme d'un recrue, malade depuis 9 jours très-dangereusement d'une fièvre nerveuse.
 573 Basile Jakovleff, paysan du Comte Razoumovsky; jambes enflées, diarrhée depuis 3 semaines; en grand danger.
 574 Marie Stepanova, fille libre; depuis 2 semaines fièvre nerveuse avec affection de poitrine: entre la vie et la mort (сомнишельна.)
 575 Hélène Andréeva, fille libre, très-dangereusement malade depuis 11 jours d'une fièvre nerveuse.
 576 Athanase Jégoreff, paysan de la couronne; malade depuis sept jours d'une fièvre de refroidissement; en danger.
 577 Michel Vasilieff, paysan de la Couronne; prostration totale des forces à la suite d'une fièvre nerveuse; en grand danger.
 578 Eric Mourénious, homme libre, très-dangereusement malade; fièvre nerveuse depuis 2 semaines.
 579 Théodosie Lélezakoff, veuve d'un bourgeois; fièvre nerveuse depuis 12 jours, entre la vie et la mort.
 580 Marie Rosanina, veuve d'un ouvrier; diarrhée depuis 5 semaines, prostration absolue des forces; en très-grand danger.
 581 Artemius Ivanoff, paysan de la Couronne; fièvre et diarrhée; dangereusement malade.
 582 Catherine Féodorova, fille libre; fièvre lente depuis 5 semaines, douleur dans les membres; en très-grand danger.

Malades guéris et sortis de l'Hôpital.

- 87 Elisabeth Rakova; femme d'un sous-officier, entrée le 16 Janvier dernier; plaies scrophuleuses invétérées à la jambe gauche. — Division Beverley.
 291 Evina Gorbounova, femme d'un sous-lieutenant, entrée le 21 Février; malade depuis 8 mois d'une interruption des règles avec des accidens hémorroïdaux et prostration des forces. — Division de Rose.

17 Avril.	MALADES.				TOTAL	NOMBRE DES SALLES.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		
Dr. Bloum } Division de Rose .	30	36	6	3	75	7
- - - de Hertzog	35	30	6	---	71	8
Médecin Ellinsky	18	16	---	---	34	4
- - - Beverley	15	15	---	---	30	4
	98	97	12	3	210	23

Continuation du Tableau des Malades guéris et sortis de l'Hôpital.

- 454 Jean Aldberg, ouvrier; entré le 22 Mars; très-dangereusement malade d'une fièvre nerveuse, avec affection de poitrine. Division Rose.
 481 Théodore Mikeyeff, paysan de M. Vingerski, entré le 28 Mars; très-dangereusement malade d'une fièvre nerveuse avec diarrhée. — Division Hertzog.

MORTS.

- 445 Irina Jamoff, entrée le 20 Mars, atteinte d'une maladie de langueur nerveuse, à la suite d'une fièvre intermittente de longue durée, avec enflure des jambes. — Division Hertzog. N° 20.
 492 Jean Grodnau, Saxon, entré le 30 Mars avec une fièvre de refroidissement, diarrhée et affection de poitrine. — Division de Rose, N° 13.

Portions distribuées aux Malades.

Portions ordinaires.	
1	- - - 54
2	- - - 133
3	- - - 1
Portions extraordinaires.	
5	- - - 12
Gruaux fins	- - - 5
Rôti	- - - 15
Lait	- - - 5 mesures (кружекъ.)
Bierre	- - - 8 bouteilles.

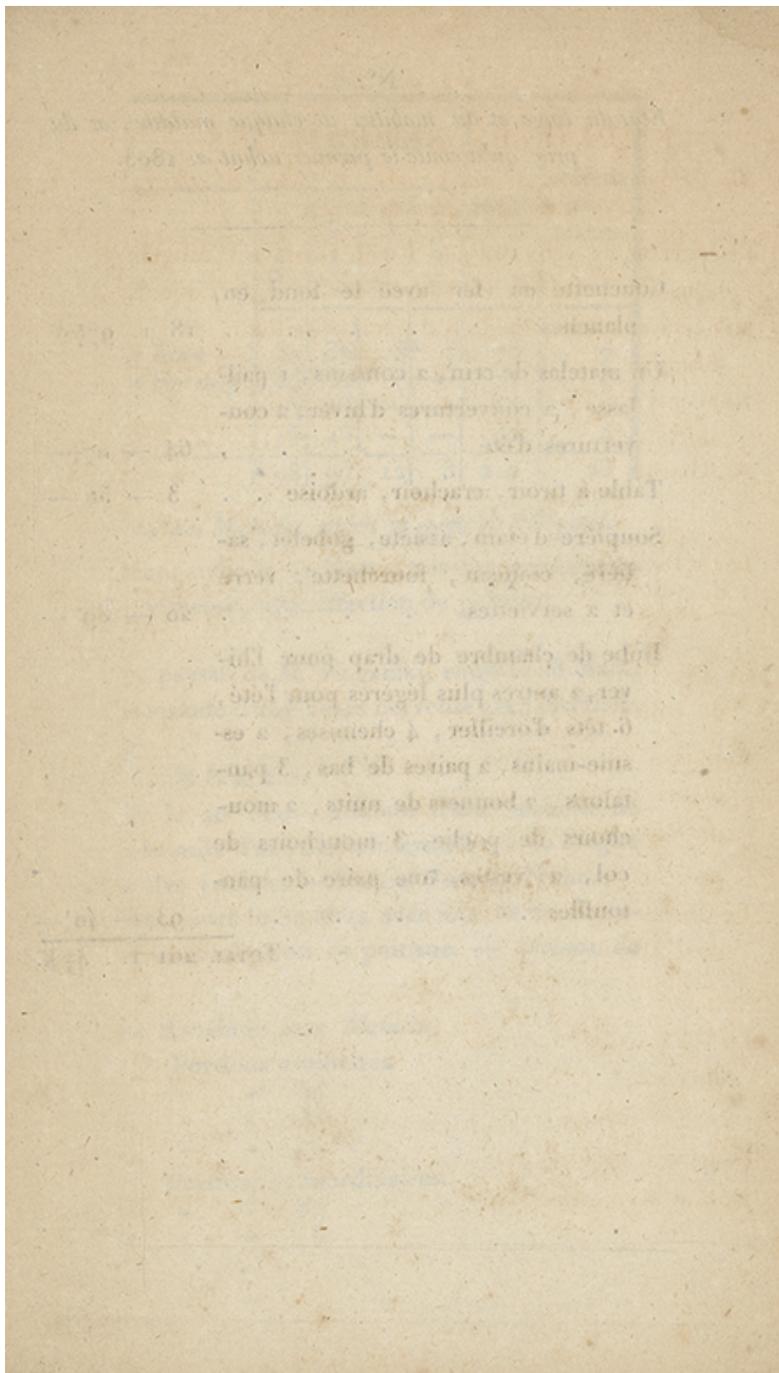
Médecins de service, le 17 Avril.

Auprès des Malades internes, le Dr. Nid.
 - - - - - externes, le Dr. Stébleff.

N^o. 7.

Etat du linge et du mobilier de chaque malade, et du prix qu'a coûté le premier achat en 1803.

Couchette en fer avec le fond en planches	18 r. 97 $\frac{1}{2}$ k.
Un matelas de crin, 2 coussins, 1 pail- lasse, 2 couvertures d'hiver, 2 cou- vertures d'été	64 — 27 $\frac{1}{2}$ —
Table à tiroir, crachoir, ardoise . . .	3 — 50 —
Soupière d'étain, assiette, gobelet, sa- lière, coôteau, fourchette, verre et 2 serviettes	20 — 89 —
Robe de chambre de drap pour l'hi- ver, 2 autres plus légères pour l'été, 6 têts d'oreiller, 4 chemises, 2 es- suie-mains, 2 paires de bas, 3 pan- talons, 2 bonnets de nuits, 2 mou- choirs de poche, 3 mouchoirs de col, 2 vestes, une paire de pan- touffles	93 — 40 $\frac{1}{2}$ —
	<u>TOTAL 201 r. 4$\frac{1}{2}$ k.</u>



EMPLOYÉS SUPÉRIEURS

*De l'Hôpital Impérial des pauvres Malades en 1817,
avec leurs Appointemens.*

INSPECTEUR ET ÉCONOME, le Baron Gustave Wrangel,
Conseiller titulaire et Chevalier . . . 1,000 r.

MÉDECIN EN CHEF, Michel Robeck, Conseiller
d'État et chevalier 1,500 —

MÉDECINS DE LA PREMIÈRE CLASSE *employés
auprès des malades externes.* (сшаршія
Лѣкаря)

Division des Hommes.

Le Dr. Pierre Carlovitch Binberg, Conseiller
de collègue et Chevalier 800 —

Division des Femmes.

Le Dr. Pierre Carlovitch Nidt, Conseiller
de collègue et Chevalier 800 —

MÉDECINS DE LA SECONDE CLASSE *employés
auprès des malades dans l'Hôpital, ou
des malades internes.*

Division des Hommes.

Le Dr. Serge Timophée Stébleff, Assesseur
de collègue 600 —

Division des Femmes.

Le Dr. Jean Martinovitch Loden, Conseiller
de cour 600 —

Pour les Maladies chirurgicales.

Charles Krik, Conseiller titulaire . . . 600 —

Ephim Kanterimoff 600 —

**

*Médecins adjoints de la seconde classe (въ
должности младшихъ лѣкарей).*

Le Dr. Rose	} auprès des malades internes	600 —
Le Dr. Herzog		600 —

Médecins consultants.

Le Dr. Ermolaus Fomitsch Bloum, Conseiller
de collègue 1,000 —

*Chirurgiens consultants et opérateurs auprès
des malades.*

Mitrophan Nikititch Ellinski, Conseiller de
collège et Chevalier 1,000 —
Phome Phomitch Beverley, Conseiller de
cœur et Chevalier 1,000 —

N^o. 9.

*Noms des Veuves de la Charité qui ont été reçues
le 8 Mars 1815.*

Catherine Levachéva.
Daria Trousova.
Pélagie Céménova.
Daria Popova.
Marie Bazanova.
Paraskevie Héracimova.
Irina Gimlova.
Liouboff Medvédeva.
Barbe Ivanova.
Pélagie Koïsmovskova.
Matrone Vladikina.
Mélanie Korotayeva.
Eudoxie Ruiloffa.
Marie Bliznetsova.
Catherine Zaïkina.
Anne Agapova.

Reçues le 5 Janvier 1817.

Catherine Riadkova.
Marie Vischniakova.
Anne Sergieva.
Agrephine Basina.

*Traduction du serment que prêtent les Veuves de la
Charité à leur réception.*

Au nom de Dieu très-bon et très-miséricordieux,
le Père, le Fils et le Saint-Esprit :

Moi, servante indigne de Dieu, veuve
entendant dans l'évangile ces paroles de Jésus-Christ
sauveur et juge du monde : *J'étais malade et vous
m'avez visité. . . . Autant de fois que vous l'avez fait à
l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à
moi-même que vous l'avez fait.*

Voyant que ce juge miséricordieux reçoit les ser-
vices que la charité rend aux malades, comme s'ils
avaient été rendus à lui-même ;

Et voulant autant que la faiblesse de la nature le
permet, imiter la charité de NOTRE SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST qui, par amour de l'humanité souf-
frante, guérissait toutes sortes de faiblesses et de
maux ; voulant aussi imiter la charité de la VIERGE,
SA SAINTE MÈRE, qui est la consolation des affligés ;

Sincèrement animée de ces sentimens, et en ne
suivant que ma volonté, j'entre d'après le choix de
l'autorité supérieure dans l'Institution des Veuves de
la Charité, confirmée par SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
ALEXANDRE PAVLOVITCH ;

Je promets et je jure devant Dieu qui voit tout
et qui reçoit dans ce moment invisiblement le ser-
ment que je fais ;

Je jure aussi sur son saint évangile et sa croix
adorable, que tant que mes forces le permettront,

j'employerai tous mes soins et toutes mes peines à servir mes frères malades, hommes et chrétiens; service agréable à Dieu.

Que je rendrai ces services qui sont agréables à Dieu avec une sincère compassion pour l'humanité souffrante, et une obéissance entière à mes supérieurs;

Que j'observerai exactement les instructions des Médecins dans tout ce qu'ils reconnaîtront utile et nécessaire au rétablissement des malades qui me seront confiés, et que j'éloignerai d'eux pareillement tout ce que les Médecins jugeront leur être nuisible et leur défendront;

Que d'après les devoirs de la charité chrétienne, j'aurai soin non-seulement de la santé corporelle des malades, mais encore de la santé de leur âme; et pour remplir ce devoir sacré, j'adresserai à haute voix et du fond de mon cœur des prières pour eux à NOTRE DIEU ET SEIGNEUR JÉSUS - CHRIST, médecin de l'âme et du corps, et aussi à sa sainte Mère consolation des affligés; que je tâcherai de toutes mes forces par mon exemple et par mes conseils, d'exciter les malades aux prières religieuses qui sauvent ceux qui sont dans leur état; que je ne négligerai rien pour inspirer aux souffrans la patience de Job qui a lui-même tant souffert, et l'espérance en Dieu qui nous frappe et qui nous guérit; enfin, que je rappellerai à ceux qui s'approchent de la fin de la vie temporelle, que JÉSUS-CHRIST, Sauveur du monde, est la résurrection, la vie et le repos.

Dans tous les devoirs de l'état auquel je me con-

sacre d'une manière solennelle , et dans tous ceux
qui leur sont semblables , que Dieu m'aide de sa
bénédiction !

En témoignage de la ferme résolution où je suis
de remplir saintement les devoirs que je m'impose
dès ce moment , et en confirmation du serment que
je fais , je baise l'Évangile et la Croix de mon
SAUVEUR. *Amen.*

FIN.

On trouve chez ALEXANDRE PLUCHART,
Imprimeur-Libraire à St.-Pétersbourg.

JUILLET 1817.

- Abrégé des Mémoires du Marquis de Dangeau, par
Mme. de Genlis. 4 vol. in-8. Paris 1817. 35 rbl.
- Les Battuécas, roman historique, par Madame de
Genlis. 2 vol. Paris 1816 5 rbl.
- Histoire de la littérature romaine, par Schœll. 4 gros
vol. in-8. Paris 1815. 40 rbl.
- Histoire générale de la Belgique depuis la conquête
de César, par M. Dewez. 7 vol. in-8. Bruxelles
1807 40 rbl.
- Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'his-
toire naturelle. 2 vol. in-8. ornés de gravures,
Paris 1814 20 rbl.
- Journal récréatif de la jeunesse, par Mme. de Genlis,
15 livraisons in-8. formant 5 vol. . . . 35 rbl.
- Histoire naturelle de Pline, traduite en français avec
le texte latin. 12 vol. in-4. reliés . . . 225 rbl.
- Histoire de l'art chez les anciens, par Winkelmann.
3 vol. in-4. reliés fig. 100 rbl.
- Voyage de Pallas en différentes provinces de l'Em-
pire de Russie et dans l'Asie-Septentrionale. 5 vol.
in-4. avec cartes, etc. reliés. 125 rbl.
- Voyage du Chevalier Chardin en Perse et autres lieux
de l'Orient. 5 vol. in-4. ornés de gravures, reliés.
Amsterdam 1735. 300 rbl.
- Voyage autour du monde de 1790 à 1792, par
Etienne Marchand. 4 vol. in-4. sur papier vélin,
ornés de gravures. 200 rbl.
- Histoire de France, par De Thou. 11 vol. in-4. 200 rbl.

Oeuvres de Voltaire, 45 vol. in-4. . . . 400 rbl.
 Histoire des Perroquets, par Levaillant, 2 vol. in-fol.
 ornés de 139 sortes de Perroquets, coloriés sur
 papier vélin. 700 rbl.
 Fables de Lafontaine. 2 vol. in-fol. sur papier vélin,
 par Didot. 450 rbl.
 Oeuvres de Condillac. 23 vol. in-8. reliés . 250 rbl.
 Oeuvres de Plutarque. 22 vol. in-8. reliés. fig. 250 rbl.
 Oeuvres de Rollin. 60 vol. et Atlas, cartonnés 350 rbl.
 Oeuvres de Virgile. 4 vol. grand in-8. figures, dos
 maroquin. 60 rbl.
 Histoire romaine de Tite-Live, par Dureau de La-
 malle. 15 vol. in-8. reliés. 175 rbl.
 Dictionnaire de l'Académie. 2 vol. in-4. . 50 rbl.

*On trouve à la même adresse un grand Assor-
 timent de Livres d'éducation.*



17

